

Idées pour...

Mobiliser la force de travail

Un état des lieux médiocre

La durée effective du travail en France est comparable à celle de nos voisins européens, notamment du fait d'un moindre recours au temps partiel. Cependant, le taux d'activité des jeunes est nettement plus faible. Celui des seniors également, malgré une hausse de l'activité des 55-64 ans depuis quinze ans. L'emploi est par ailleurs souvent morcelé par la multiplication des contrats très courts. Il faut dire que le système d'assurance chômage n'incite pas forcément les entreprises à embaucher sur des périodes longues.

Outre une quantité de travail insuffisante relativement aux besoins de financement de la protection sociale, la productivité des travailleurs français a fortement ralenti. Régulièrement évaluées par des enquêtes, les compétences des jeunes et des adultes se révèlent insuffisantes. Un signal d'alerte pour notre système de formation.

Mobiliser la force de travail...

Plus d'actifs parmi les femmes et les seniors

Faciliter l'activité des femmes et garantir leur liberté de choix

- Lutter contre les stéréotypes dans l'orientation des jeunes filles en développant la visibilité des femmes dans les métiers étiquetés « masculins » et en promouvant la parité. Sensibiliser davantage les parents d'élèves, les enseignants et les conseillers d'orientation à ces questions.
- Poursuivre les efforts de prise en charge collective des jeunes enfants et des personnes dépendantes. Partager équitablement le congé libre choix d'activité entre les deux conjoints pour ne pas défavoriser les carrières féminines.

Continuer à soutenir le maintien des seniors dans l'emploi

- Favoriser une individualisation plus forte des retraites. Chacun devrait disposer à tout moment de l'information adéquate pour choisir sa date de sortie de la vie active.
- Rendre les choix collectifs plus transparents. Simplifier et mieux communiquer sur les règles en vigueur : mécanismes d'indexation et de décote, surcote, retraite progressive, cumul emploi retraite. Harmoniser progressivement les règles d'accumulation des droits et rendre le cumul emploi-retraite générateur de nouveaux droits à la retraite.
- Cesser d'alimenter le dispositif implicite de préretraite de l'UNÉDIC. Ramener la durée d'assurance chômage pour les plus de 50 ans à deux ans maximum et mettre en place un plan spécifique d'accompagnement et de formation pour les chômeurs de plus de 50 ans.

Révéler les talents...

Une offre de formation mieux adaptée

Adapter les compétences aux besoins de l'économie

- Accroître le nombre de places dans les formations technologiques post-Bac qui offrent d'importants débouchés professionnels.
- Confier aux entreprises, associations et collectivités un rôle de premier plan dans le choix des formations et des contenus. Soumettre les formations à un contrôle qualité indépendant (par exemple, système de certification des formations comme en Allemagne, Autriche, Suisse).
- Développer la formation en alternance prioritairement pour les jeunes non qualifiés, en concentrant les moyens publics au niveau de l'enseignement secondaire.
- Faciliter la reprise d'études pour les personnes de plus de 25 ans en assouplissant notamment les conditions de la formation en apprentissage, comme cela est expérimenté dans sept régions depuis 2016 et en allant même au-delà de l'âge limite de 30 ans.

Limiter l'instabilité de l'emploi...

Une réforme de l'assurance chômage

- **Responsabiliser les entreprises** en modulant les cotisations employeurs à l'assurance chômage selon les coûts que l'entreprise lui fait supporter (logique de « bonus/malus »). Cela limitera les rotations et le recours aux contrats courts.
- **Rendre l'assurance chômage plus neutre selon les différentes formes d'emploi.** Calculer le salaire de référence sur l'ensemble de la période calendaire et non plus sur les seuls jours travaillés. Il ne serait ainsi plus possible d'enchaîner indéfiniment de courts épisodes d'emploi et d'inactivité, pour un revenu proche d'une activité continue à temps plein.

Pour en savoir plus



Redresser la croissance potentielle de la France, Patrick Artus, Cecilia García-Peñalosa et Pierre Mohnen, *Note du CAE*, n° 16, septembre 2014.

Réduire les inégalités de salaires entre femmes et hommes, Antoine Bozio, Brigitte Dormont et Cecilia García-Peñalosa, *Note du CAE*, n° 17, octobre 2014.

Améliorer l'assurance chômage pour limiter l'instabilité de l'emploi, Pierre Cahuc et Corinne Prost, *Note du CAE*, n° 24, septembre 2015.

L'emploi des seniors : un choix à éclairer et à personnaliser, Pierre Cahuc, Jean-Olivier Hairault et Corinne Prost, *Note du CAE*, n° 32, mai 2016.



**conseil d'analyse
économique**

113 rue de Grenelle 75007 PARIS

Contact
Christine Carl
01 42 75 77 47
christine.carl@cae-eco.fr